49e ANNÉE. — N° 17.271
DIRECTION & ADMINISTRATION: 9, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et Hautes-Pyrénées 8 50 16f. 30f.
France et Colonies... 9 » 17f. 32f.
Etranger..... 10 20f. 40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE
Le numéro 10 c.
JEUDI 16 OCTOBRE 1919
SAINT BERTRAND
SOLEIL : lever 6h20; coucher 5h17
LUNE : D. Q. le 16; N. L. le 23

Contre les Allemands et les bolcheviks

Point n'était besoin d'une rare perspicacité pour annoncer, il y a quelques semaines, ce qui allait se passer dans les provinces baltiques; il était même aisé de le prédire depuis plus longtemps. Nous n'avons cessé, au cours de ces articles, de faire ressortir la constante complicité des Allemands avec les bolcheviks; mais les uns comme les autres, ces ennemis certains de l'Entente, ont bénéficié jusqu'à ce jour, dans divers milieux alliés, d'une extraordinaire indulgence. Il n'est que temps de nous ressaisir.

Voyons les choses telles qu'elles sont, et n'essayons pas de nous en dissimuler les aspects désagréables. En ce moment, une armée allemande d'au moins cent mille hommes, bien armés, pourvus d'artillerie, est massée dans les provinces occidentales de l'ancienne Russie, toute prête à intervenir dans la direction soit de Pétrograd, soit de Moscou; d'autre part, des officiers allemands et des soldats demeurés en Russie sont notoirement les instructeurs de l'armée des Soviets. Ainsi est déjà dessinée toute une stratégie, dont l'objet évident est d'assurer à l'Allemagne, dans l'orient de l'Europe, une revanche de sa défaite d'occident.

Au bord de la Baltique, von der Goltz et ses soldats soutiennent les « barons » contre les bolcheviks. Dans la Russie intérieure, les Allemands combattent dans les rangs mêmes des bolcheviks. Mais cette contradiction n'est qu'une apparence, puisque partout il s'agit essentiellement de faire échec à deux forces qui devraient être solidaires, une énergie russe de restauration démocratique par les Russes eux-mêmes, et une collaboration efficace des alliés avec les initiateurs de cette résurrection. La politique de Berlin en Russie est parfaitement cohérente; elle constitue la plus grave menace pour la paix de demain.

A peine les conseils diplomatiques de l'Entente semblent-ils s'en apercevoir. Ainsi, tel gouvernement allié, devant des manifestations ouvrières sérieuses, — d'où les intrigues germaniques ne sont pas absentes, — insiste sur la retraite des quelques troupes par lui maintenues dans la Russie du Nord. Cet abandon est une erreur : si nous tolérions l'emprise allemande sur la Russie, les ouvriers d'Occident ne tarderaient pas à souffrir d'une concurrence vivement outillée par l'Allemagne, avec le concours d'une main-d'œuvre inépuisable et durement asservie.

Nos ennemis, en effet, cherchent là-bas des matières premières pour refaire l'hégémonie de leur puissance militaire et de leur industrie. De Russie, ils tireront en abondance les minerais, les combustibles, le grain, le bétail, et tout le « matériel humain » nécessaire pour exploiter ces richesses. Ils pourront alors se moquer de l'Occident et de son blocus; ils s'approvisionneront sans sortir des territoires russes, même de denrées tropicales comme le coton, produit du Turkestan. L'Allemagne, protestant de son respect du traité, n'aura que cent mille soldats dans ses casernes, mais dix millions de Russes, éduqués par ses soins, seront armés pour la servir.

L'installation en Courlande des « divisions de fer » est le premier acte de la pièce, dès maintenant donnée en représentation publique. Avant tout, on s'établira fortement sur le littoral de la Baltique; on transformera en ports allemands Riga, Mitau, Reval, étapes naturelles vers Pétrograd; dès que les circonstances seront favorables, on s'établira dans cette capitale, et l'on y transférera le « gouvernement de l'Ouest russe », qui vient d'être formé... à Berlin; ainsi la porte baltique de la Russie sera fermée à l'Entente. Une administration germano-russe est déjà montée, toujours à Berlin, pour raffermir dans ces provinces le régime féodal et les privilèges des barons. Un peu plus tard, on ira écraser, à Moscou, les bolcheviks que l'on aide en ce moment contre Denikine et les Polonais.

Vraiment, l'Allemagne fait trop bon marché et des Russes et des alliés. Le blocus cher à quelques-uns de ceux-ci est contre elle une arme émoussée; il faut autre chose, et vite. Une mission d'officiers interalliés part pour s'assurer que les usines allemandes ne fabriquent plus de matériel de guerre : qu'elle aille d'abord se faire livrer celui que possèdent les « divisions de fer », et visiter les petites gares des frontières tchèques et polonaises; elle y découvrira des magasins remplis et des centaines de wagons neufs. Pourquoi toutes ces dissimulations si l'Allemagne souhaite sincèrement la paix ?

En même temps, renforçons l'armée polonaise, appuyée sur une base baltique, qui ne peut être que Gdansk (Dantzig), et pressons l'envoi à Denikine de tous les ravitaillements et moyens techniques qui, seuls, lui manquent. Tous les Russes soucieux de l'avenir de leur pays nous le demandent avec insistance; sans doute le départ précipité de M. Maklarof, ambassadeur de Russie, précédant de peu celui du général Mangin, est-il une indication que nous ne nous déroberons plus à ce devoir d'élémentaire prévision.

Mais il est indispensable aussi, et surtout peut-être, que nous frappions l'opinion publique en Allemagne. Rien ne vaudrait, à cet effet, l'occupation des usines Krupp, et, de plus, le ralentissement, voire la suspension provisoire, du retour des prisonniers. En décembre dernier, après l'armistice, les officiers alliés circulant en Allemagne étaient reçus sinon avec empressement, du moins avec déférence; au contraire, les officiers allemands évitaient de se montrer en uniforme dans les rues. Dix mois de palabres ont bien changé tout cela. C'est évidemment que notre méthode était mauvaise; comme nous n'avons pas envie de recommencer la guerre dans dix ans, il faut maintenant trouver mieux.

Henri LORIN.

Les conséquences immédiates du retour à l'état de paix

Paris, [illegible] octobre. — *Le traité de Versailles [illegible] porte de très nombreux actes do[illegible] l'exécution immédiate est prescrite dans un certain délai fixé ou déterminé. Parmi ceux qui devront être accomplis dès la mise en vigueur du traité :*

1. Interdiction de construire des fortifications et d'entretenir ou rassembler des forces armées soit sur la rive gauche du Rhin, soit sur la rive droite jusqu'à 50 kilomètres à l'est du fleuve;

2. Constitution d'une commission internationale et occupation militaire interalliée en Haute-Silésie;

3. Livraison des bâtiments de guerre de surface allemands se trouvant hors des ports allemands;

4. Démolition des bâtiments de guerre en construction;

5. Désarmement des bâtiments auxiliaires;

6. Livraison du matériel de l'aéronautique militaire et navale allemande;

7. Restitution par l'Allemagne des objets, valeurs et documents des ressortissants alliés retenus par les autorités allemandes;

8. Constitution par les puissances alliées et associées de la commission des réparations;

9. Emission par l'Allemagne de 100 milliards de marks or de bons pour les réparations.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

Riga est entièrement occupée par les Lettons

UN ULTIMATUM ANGLAIS AUX ASSIÉGEANTS DU PORT

Copenhague, 14 octobre. — **On mande de Riga, 13 octobre, sept heures du soir, que les troupes lettones ont passé la Dvina et repris les faubourgs de la rive gauche, que les Allemands avaient occupés. Le gouvernement letton va rentrer. Le transfert des ministères de la présidence et de la justice sont en cours.**

Des diplomates allemands arrêtés par les Lettons

Zurich, 14 octobre. — **D'après une dépêche de Berlin, le gouvernement letton aurait fait arrêter les chargés d'affaires allemands de Riga et de Mitau.**

UN ULTIMATUM ANGLAIS AUX ASSIEGEANTS DE RIGA

Helsingfors, 14 octobre. — Le commandant britannique des forces navales de la Baltique a adressé hier au colonel Bermond, dont les troupes occupent les faubourgs de Riga, un ultimatum lui enjoignant d'avoir à évacuer la ville aujourd'hui, avant midi.

A défaut d'exécution, les troupes germano-baltes s'exposeraient à un bombardement.

VON DER GOLTZ SE SACRIFIE !

Berlin, 15 octobre. — D'après la « Deutsche Tages Zeitung », le général von der Goltz, à la suite de la dernière Note de l'Entente, aurait demandé sa mise en disponibilité pour couper court à toutes les mesures arbitraires de violence de la part de l'Entente, provoquées par la haine des alliés contre sa personne ou son attitude personnelle.

LE PARLEMENT ALLEMAND EXAMINE LA SITUATION

Berlin, 15 octobre. — La commission de l'Assemblée nationale pour les affaires étrangères a discuté la situation dans la Baltique.

M. Muller a donné des renseignements sur les mesures prises par le gouvernement en vue du transport des troupes allemandes. Le représentant du ministre des affaires étrangères a soumis à la commission un projet de réponse à l'Entente. Ce projet a été discuté en détail.

Combat naval dans les eaux de Riga

Reval, 13 octobre (retardée). — Les Allemands ont imprudemment ouvert le feu sur la flotte alliée dans la baie de Riga. Le commandant du destroyer britannique « Vanoc » a riposté. Selon un bruit non confirmé, un détachement allié aurait même débarqué. Le destroyer britannique « Westcott » a capturé pendant les deux derniers jours six vaisseaux de commerce allemands, qui ont été amenés à Reval.

Les Esthoniens au secours des Lettons

(Service spécial du « Chicago Tribune »)

Un secteur du front de Riga est tenu par les Esthoniens. Grâce à cette aide des Esthoniens, les Lettons espèrent être en état de conserver Riga.

Youdenitch est à 80 kilomètres de Pétrograd

DENIKINE A FAIT 9.000 PRISONNIERS

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, tandis que l'armée victorieuse de Youdenitch entrait dans Yambourg, à 100 kilomètres au sud-est de Pétrograd, les Polonais, poursuivant leurs succès, s'emparaient de Minsk et libéraient un millier de villages.

Aujourd'hui, l'armée de Youdenitch, avançant de plus en plus vers Pétrograd, dont elle n'est plus séparée que par 80 kilomètres, inflige aux forces opposées des pertes sévères. 1.000 prisonniers et un butin important restent entre les mains des vainqueurs.

Les armées du Nord et du Sud, pendant ce temps, ne restent pas inactives.

Au nord, les forces bolchevistes sont rudement repoussées dans les directions d'Oriéga et du chemin de fer.

Au sud, Denikine a rompu le front, et l'ennemi se replie en désordre dans la direction de Briansk, centre industriel important au sud-est de Smolensk. Aux dernières nouvelles, Denikine, toujours victorieux, annonce que la poursuite continue. Talovaia est occupée, et les troupes bolchevistes s'amoindrissent de 9.000 hommes et de nombreux canons.

Ainsi l'âpre lutte contre les armées soviétistes se précise. Ce ne sont plus des opérations isolées, mais bien une offensive concertée dont le but tend à dégager Pétrograd et Moscou, les deux clés de la Russie.

On mesure l'importance de cette action de large envergure et les résultats que sa réussite permet de laisser escompter. Les deux capitales russes libérées, la fin du régime instauré par Lenine et ses lieutenants serait sérieusement battu en brèche.

Trotzky lui-même avoue la débâcle bolcheviste

Helsingfors, 15 octobre. — Trotzky, à son tour, au cours d'une réunion, a déclaré que les troupes des Soviets étaient dans l'impossibilité de supporter une autre campagne d'hiver; il avoue que tout espoir de victoire doit être abandonné.

De son côté, l'organe bolcheviste « Proavada » écrit :

« La chute de Kursk et l'avance vers le nord de l'armée Denikine signifient autre chose qu'une défaite partielle dans un secteur donné; c'est une menace directe d'une révolution complète et prochaine. »

L'Entente invite les Scandinaves à coopérer au blocus

Le Conseil suprême interallié a envoyé une note à l'Allemagne et aux puissances scandinaves, dans laquelle elle invite ce pays à coopérer avec lui dans le blocus de la Russie soviétique. On sait que le Danemark a cessé les relations commerciales avec la Russie il y a un an.

La Suède et la Norvège discuteront cette note ensemble. La presse allemande est hostile à cette proposition.

Ce que disent les Journaux

LES DERNIERS MOMENTS

Le débat sur la réforme électorale, et particulièrement celui qui fut consacré au sectionnement, n'a pas donné un regain de popularité à la Chambre qui s'en va. On y songe trop visiblement à la réélection :

« D'où vient cette âpreté terrible ? dit M. Alfred Capus dans le **Figaro**. De l'excès de puissance du député, qui est arrivé à tout tenir entre ses mains, qui est le maître de l'administration par l'influence politique et qui, dès qu'il entre au Parlement, a en perspective un portefeuille de ministre ou quelque sous-secrétariat d'Etat. Cette dernière ambition ne cesse de le tenailler. La nécessité de contenter la clientèle électorale et d'assurer la réélection devient dès lors impérieuse, et tout y est sacrifié. Avec le scrutin d'arrondissement, les règles de jeu étaient connues. En vertu de nouvelles dont il faut faire l'apprentisage et qui contiennent peut-être un redoutable imprévu. La légèreté du régime exigeait qu'on les affrontât courageusement, puisqu'on leur avait donné force de loi. Ce fut au contraire un pitoyable spectacle, la terreur obscure de « perdre sa place », comme chez les pauvres diables d'employés; puis cette longue série d'intrigues et de manœuvres de toutes sortes dans le frôlement des couloirs ou dans l'équivoque de la tribune, qui commence à provoquer dans le public une véritable indignation. Demain, si la Chambre s'exaspère encore et si on la voit trembler à ce point devant l'image de la mort, ce sera un haut-le-cœur général. Les hommes qui lui conseillent cette résistance acharnée qui amène sur le visage de nos députés cette crispation douloureuse à l'approche du terme fatal, ces hommes prennent d'un esprit léger une responsabilité bien grave ils risquent de mettre sur l'histoire de la Chambre française de 1914, qui eut de belles heures et de grands moments, une ombre de lâcheté. »

Nous avons une mauvaise organisation du travail. M. Strong, président de la Banque de la réserve fédérale des Etats-Unis, qui vient de faire un voyage en France, a rapporté, paraît-il, une si fâcheuse impression, qu'il ne conseillera pas à ses compatriotes de nous ouvrir des crédits sur lesquels comptaient les importateurs français :

« Que nous reproche-t-il ? demande M. Lucien Cornet, du **Journal**. Aux dirigeants, une surprenante incompétence, une légèreté d'esprit qui leur fait méconnaître, au profit de considérations purement électorales, la gravité exceptionnelle de notre situation financière; à notre administration fiscale, une incurie telle que des sommes énormes dues au Trésor pour les bénéfices exceptionnels de guerre ne sont pas perçues pas même réclamées par les agents des finances; aux dirigeants des ouvriers, une imprévoyance sociale scandaleuse, qui leur a fait réclamer la loi de huit heures au moment où il aurait fallu au contraire redoubler d'efforts pour reconstituer notre situation économique; aux ouvriers eux-mêmes, une inclination à prendre les choses sans se fatiguer, temps perdu (sur les huit heures déjà insuffisantes), mauvaise production par suite d'un repas trop copieux.

» Après l'avertissement de M. Hoover, nous n'aurions pas dû attirer cette seconde mercuriale, qui nous est plus pénible encore parce qu'elle nous est spécialement adressée. Il est clair que si nous ne réagissons pas, nous allons grand train à la ruine. Nous ne voulons pas exploiter convenablement nos richesses indigènes. Quand on refusera, comme à des insolvables, de nous livrer les marchandises dont nous avons besoin, que ferons-nous ?

» La solution, elle est dans la production, et rien que dans la production. Mais il faut se rendre bien compte de ceci : les choses en sont à ce point qu'il sera vain de dire aux travailleurs : « Produisez. » tant qu'ils pourront vous répondre : « Au profit de qui ? » Laissons de côté toutes démonstrations doctrinales, tout appel à la solidarité, tout ce qui peut ressembler à de la prédication. Il faut que le producteur français voie diminuer l'écart entre la valeur de ce qu'il produit et la valeur de ce qu'on lui donne comme salaire. Inutile de lui dire qu'il s'exagère l'importance de cet écart, surtout maintenant. Il veut voir, il veut savoir, il veut se rendre compte, il veut être sûr qu'il gagne autant qu'il produit, il veut constater qu'il travaille à son profit. Voilà.

» Il faut lui donner satisfaction ou périr. Tel est le choix que nous avons à faire, indépendamment de toute considération d'équité. Nous n'allons pas peut-être être assez sots pour hésiter. A l'heure actuelle, l'accord est encore possible avec les travailleurs. Le récent Congrès de Lyon en a fourni la preuve manifeste, mais ce pourrait bien être la dernière sommation. Il est encore possible de les détourner des théories utopiques et malsaines du bolchevisme ou du marxisme suborneur. Mais ne tardons pas. »

LES NOUVEAUX RICHES

De M. P. Mille, dans **Excelsior** :

« Moi aussi je connais des nouveaux riches. Il y en a tant, n'est-ce pas, qu'on ne peut voir là l'intention de me vanter; et ce qui me frappe en eux, c'est qu'ils mettent autant que personne au monde la conversation sur la vie chère. Oh ! ils ne vont pas jusqu'à dire que ça les gêne, mais ils en parlent, ils vous en parlent à tour de bras, au point que c'en est gênant. Tout d'abord, ces nouveaux riches gardent leur esprit et leurs souvenirs d'avant la fortune : il y a des choses qu'ils n'achetaient pas, qu'ils n'avaient jamais songé à acheter il y a cinq ans. Donc ils en ignorent le prix, donc cela ne les étonne pas aujourd'hui, ni ne les épouvante de les payer ce qu'on en exige. Ils savaient avant la guerre ce qu'on pouvait avoir comme appartement pour 1.800 fr. par exemple, mais non pas ce qu'on était en droit d'attendre pour 12.000, de sorte que ça ne les surprend pas de payer 24.000. Par contre, monsieur et surtout madame connaissaient parfaitement le prix des cigares, des gigots et de l'échalotte. Ils ont toujours par conséquent un petit coup quand ils voient que ça a tellement augmenté. J'ai connu dans ce genre là, aux jours de mon enfance, une fort vieille et digne personne qui n'était point pauvre. Elle n'hésitait nullement à aligner devant le guichet du P.-L.-M. les louis d'or qu'il fallait pour aller de Paris à Nice en coupé de luxe; mais elle continuait d'enfermer le sucre à clé, parce que dans sa jeunesse le sucre était hors de prix. Mais il y a plus. Sachant ainsi la valeur des choses indispensables et appréciant vos ressources actuelles, ces nouveaux riches ont de la compassion pour vous. « Nous, naturellement, ça ne nous fait rien; mais vous ! comment pouvez-vous vous en tirer ? » Seulement j'avoue que cette compassion m'agace un brin; mais c'est un mauvais sentiment de ma part. »

Les souverains espagnols en France

Madrid, 14 octobre. — Les souverains espagnols partiront samedi soir pour Paris. Ils seront à Saint-Sébastien dimanche matin. Ils y passeront la journée, assisteront à la messe au palais de Miramar et rendront visite à la reine-mère. Dans la soirée, ils quitteront Saint-Sébastien pour Paris, où ils arriveront lundi. Les souverains seront accompagnés pendant leur voyage par la duchesse San Carlos, première dame d'honneur de la reine; le marquis Torrecilla, majordome du palais; le marquis Bendana et l'aide de camp du roi. Le marquis Viana, grand-écuyer du roi, se trouve actuellement à Londres.

Le roi d'Espagne à Verdun

Paris, 14 octobre. — On confirme qu'au cours de son séjour en France, le roi d'Espagne visitera le secteur de Verdun. Il sera vraisemblablement accompagné par le maréchal Petain.

Les relations commerciales franco-espagnoles

Saragosse, 15 octobre. — Le maire de Pau, au cours d'une séance extraordinaire tenue en son honneur par le Conseil municipal de Saragosse, a exposé tout un programme de rapprochement commercial et intellectuel franco-espagnol. Il a demandé notamment que Saragosse organise des expositions régulières et encourage la création de revues et journaux de tourisme. Il a promis, de son côté, que la Ville de Pau créerait un Institut de langue espagnole; en outre, un service régulier d'autobus sera établi par ses soins jusqu'à la construction du tunnel qui permettra de relier directement Saragosse à Pau.

L'alcalde de Saragosse, dans sa réponse, a promis que le Conseil municipal ferait tous ses efforts pour réaliser le projet exposé. Le Conseil demanda en outre au maire de Pau de représenter la ville de Saragosse, dimanche prochain, à Paris, à l'occasion des fêtes de la remise de la croix de guerre.

LA PAIX

La fin des hostilités

Paris, 14 octobre. — La commission sénatoriale des affaires étrangères, réunie sous la présidence de M. de Selves, a examiné le projet relatif à la fixation de la date de la cessation des hostilités. Elle a apporté un certain nombre de modifications au texte noté par la Chambre, notamment en supprimant, d'accord avec le gouvernement, l'article 3, qui laissait à ce dernier la faculté de régler par décret les diverses situations créées par la guerre.

Elle a également supprimé le passage qui décidait que la date de la cessation des hostilités serait celle du jour où paraîtrait à l'« Officiel » la loi autorisant le président de la République à ratifier le traité de paix. D'après le texte de la commission, cette date serait celle du jour de la promulgation de la loi.

Conseil suprême des alliés

La récupération des navires allemands vendus à la Hollande

Paris, 15 octobre. — Le Conseil suprême des alliés s'est réuni ce matin au ministère des affaires étrangères. Il a approuvé un projet de Note adressée au gouvernement allemand exigeant la remise aux gouvernements alliés et associés des navires allemands cédés pendant la guerre à des Compagnies de navigation néerlandaises et se trouvant actuellement dans les ports allemands, ces ventes étant déclarées nulles, comme irrégulières.

La question de Memel

Le Conseil a adopté un projet de réponse à la Note de la délégation allemande concernant le territoire de Memel. Les gouvernements alliés et associés déclarent ne pas avoir à discuter du sort de Memel avec l'Allemagne, qui a renoncé à ses droits sur ce territoire dans le traité de Versailles. La solution de cette question ne concerne que les puissances alliées et associées.

Les commissions de délimitation

Il a adopté un rapport du comité d'exécution du traité sur l'organisation des commissions de délimitation. Le traité prévoit la constitution dans les quinze jours, à partir de la mise en vigueur du traité, des commissions de délimitation germano-belge, du bassin de la Sarre, polono-tchéco-slovaque et germano-polonaise.

Les neutres et la Société des nations

Il a enfin approuvé le texte des notifications à adresser aux Etats neutres pour qu'ils adhèrent au pacte de la Société des nations.

La limitation des effectifs allemands

Berlin, 15 octobre. — Aujourd'hui ont commencé les conversations entre les autorités allemandes et les missions militaires alliées relativement à la limitation des effectifs de l'armée allemande.

Nos troupes de Fiume vont à Scutari

Belgrade, 15 octobre. — Le bataillon français qui était à Fiume va se rendre à Scutari. Les premiers détachements sont déjà arrivés dans cette ville.

Un détachement français à Laibach

Genève, 15 octobre — Un détachement de troupes françaises est arrivé à Laibach pour maintenir l'ordre. Une grande agitation règne en effet dans la province de Carinthie, où, comme on le sait, un plébiscite doit avoir lieu prochainement.

La population civile quitte Klangenfurt en masse et se réfugie en Autriche. On craint que des troubles n'éclatent entre Serbes, Croates et Slovènes.

A LA CHAMBRE

Séance du matin

La séance est ouverte à neuf heures quarante-cinq, sous la présidence de M. Raoul Péret.

L'AMENAGEMENT DU RHONE

La Chambre aborde la discussion du projet relatif aux travaux d'aménagement du Rhône. Dans la discussion générale, **M. Margaine** déclare le plan incertain et l'exécution incomplète au point de vue financier et technique.

M. Charles Dumont expose au contraire l'intérêt du projet pour Paris, Lyon, Marseille; il examine le côté financier de l'opération, qui se fera avec l'aide de l'épargne mondiale sous la garantie de l'Etat, avec comme garantie, l'immense développement des richesses que créera l'œuvre projetée.

M. Charles Dumont relève les critiques de M. Margaine, et soutient qu'au moment d'une si grave crise de charbon il est nécessaire d'acquérir les 800,000 chevaux de force motrice du Rhône. Il faut 2 millions de kilowats par jour pour Paris et des forces électro-chimiques pour toute la région des Alpes et du Rhône. On ne peut réaliser ce projet, qui réclame 2 milliards 500 millions, par l'étatisme; il faut une organisation qui ligue les forces régionales, les industries privées et les villes avec les particuliers.

M. Charles Dumont conclut : L'aménagement du Rhône économisera 400 millions d'or par an à nos enfants pour achat de charbon à l'étranger.

M. Ernest Lafont, socialiste, trouve le projet mal établi au point de vue financier et regrette que l'Etat n'ait pas pris l'entreprise à sa charge et fait directement appel à l'épargne.

M. Léon Perrier, rapporteur, prévoit qu'au moment des élections il y aura des surenchères. Aussi demande-t-il à la Chambre de s'en tenir au texte présenté.

M. François Fournier donne un avis favorable au nom de la commission d'agriculture.

M. Cels, sous-secrétaire d'Etat aux travaux publics, demande à la Chambre de passer à la discussion des articles. Il fait ressortir l'importance considérable du projet, qui comporte une dépense de 2 milliards 500 millions, dont l'équilibre a été fort bien prévu. L'Etat peut être considéré comme un véritable associé à l'entreprise, ce qui lui permettra de sauvegarder les intérêts matériels du pays.

Après des observations de **MM. Jean Bon** et **Tissier, M. Queuille** demande que le gouvernement fasse pour la Dordogne un projet d'aménagement analogue à celui du Rhône.

M. Cels : Le gouvernement est décidé à faire pour la Dordogne ce que commandent l'intérêt national et l'intérêt général. Il déposera un projet spécial.

Le passage aux articles est voté, et la suite du débat est renvoyée à demain matin.

La séance est levée.

La fin de la censure

« Nous avons la douleur de vous faire part de la mort de la Censure, décédée à l'âge de cinq ans deux mois et sept jours. »

Nous ne dansons pas la danse du scalp autour des morts, comme les sauvages. On a dit ici trop souvent ce qu'il fallait penser de la Censure, en gardant le souci de l'équité et de la mesure, pour être tentés de faire le procès au cadavre de dame Anastasie. Mais la mort n'est pas une excuse. Avant qu'il soit trop tard pour parler encore d'elle, on peut lui rendre l'hommage qu'elle mérite, sans cruauté ni faiblesse, en faisant la part des hommes et de la fonction.

Elle était nécessaire, et les journalistes le savent mieux que personne. Si l'on avait laissé la bride sur le cou à quelques aigrefins de la presse qu'il est inutile de nommer parce que tout le monde les connaît, le secret des opérations militaires, de la diplomatie et le souci de l'union sacrée n'auraient guère été respectés. Il y a des « publicistes » qui vendraient leur âme au diable pour une information sensationnelle. L'indiscrétion professionnelle est pour eux le premier des devoirs. D'autant que la raison de certaines consignes peut très bien échapper aux plus perspicaces.

On a fait grand bruit, par exemple, de deux consignes de la Censure quand elle était à Bordeaux avec le gouvernement. Elle supprima certain jour les articles contre les embusqués de l'auto et les reproductions des églises en ruines. Les journalistes s'émurent et vinrent protester auprès du censeur en chef. Il écouta fort posément les objections :

— En somme, fit-il en souriant, vous estimez que la Censure fait sa besogne avec inintelligence...

Dénégation courtoise des journalistes présents.

— Oui, reprit le Censeur, vous ne le dites pas, mais vous le pensez... Eh bien ! gardez-moi le secret jusqu'à la fin de la guerre, et vous allez tout savoir sur ces deux consignes.

» Les articles sur les embusqués de l'auto n'étaient pas mauvais en soi, mais le jour où ils ont été supprimés, Joffre venait de demander quelques milliers d'automobilistes volontaires, de toute urgence. Etait-ce le moment de les eng... ?

» Quand aux reproductions d'églises ruinées, nous avons su par le contre-espionnage qu'une photo publiée par un journal parisien avait donné aux Boches l'idée de repérer la chapelle qu'elle représentait, dont la situation était précieuse pour un coup de main... Ils bombardèrent le monument. Il y avait là en effet une centaine des nôtres. Pas un n'en réchappa. »

Il y eut un silence, et ce jour-là la Censure ne fut pas conspuée.

Elle ne fut pas toujours aussi bien inspirée, c'est entendu. Quand elle dénonçait les tractations d'un commerçant français avec un Allemand établi en Hollande, lequel Allemand était simplement le ministre de France; quand elle prenait un bateau pour un homme et réclamait son incarcération immédiate à son arrivée dans un port français, la Censure n'était pas seulement ridicule, mais dangereuse. Dans les deux cas que nous venons de citer il s'agissait du ravitaillement de la France. L'auteur de la double bévue, un homme très distingué, a pris quelque chose pour sa distraction.

Les erreurs, les confusions, les quiproquos de la Censure formeraient une bibliothèque. Un jour elle supprime une phrase de Démosthène signalé comme défaitiste. Une autre fois elle biffe dans un article du Temps *le mot « custode » qui lui paraît une injure dirigée contre le gouvernement, à l'instar de « catachrèse » ou de « synecdoche ». Ici même, une main implacable, dans une correspondance du front où se trouvait ce passage : « Les soldats descendent le soir au village voisin pour faire un brin de toilette », enleva « pour faire un brin de toilette ». Nous demandâmes humblement pourquoi. Après trois jours d'enquêtes et de contre-enquêtes on nous répondit simplement : « Nous avions des ordres. »*

Les plus fâcheux ébrements de la Censure furent les contradictions et les différences de traitement. La nouvelle autorisée ici était défendue là. La province était sacrifiée à Paris, où les consignes étaient plus larges et levées rapidement. Mais on oubliait de lever la consigne en province. Si bien qu'un fait de chez nous, télégraphié par un correspondant bordelais d'un journal parisien, s'étalait en première page chez notre confrère, tandis que les journaux bordelais étaient condamnés au silence. Enfin la Censure régulière étant fermée à sept heures du soir, la Censure militaire fonctionnait à sa place, avec une incompétence bien naturelle. C'est ainsi que nous avons été suspendus, avec un de nos confrères locaux, en vertu d'une consigne donnée la nuit sous une forme incomplète, pour avoir reproduit sans défiance une dépêche relative à la Roumanie, que tous les journaux anglais avaient publiée.

Nous n'avons aucun goût ici pour les représailles. La Censure est morte, paix à ses cendres. Mais nous dirons aux Censeurs, comme Henri IV aux capitaines espagnols :

« Bonsoir, messieurs, mais n'y revenez plus ! »

P. B.

Les grèves de Brest sont terminées

Brest, 14 octobre. — Des grévistes, réunis place Wilson, ont appris ce soir à huit heures la décision des patrons métallurgistes, qui accordent à leurs ouvriers des salaires de 12 à 15 fr. par jour, au lieu de 18 à 20 réclamés, mais en accordant toutefois une augmentation de 3 fr. sur les salaires d'avant la grève commencée il y un mois.

Les ouvriers du bâtiment n'obtiennent aucune satisfaction. Ces décisions ont été accueillies par de nombreuses protestations. Mais les orateurs de la Bourse du travail ont exhorté les ouvriers au calme et les ont invités à regagner demain les ateliers. Les services municipaux seront repris demain matin. La sortie de la réunion s'est effectuée sans incidents au milieu des troupes d'infanterie et de cavalerie qui occupaient la place. La grève générale peut être considérée comme terminée.

Une grève terminée à Marseille

Marseille, 14 octobre. — Le conflit entre les Compagnies de remorquage et les officiers mécaniciens est terminé. Un accord a été établi à midi devant le préfet, comportant la réintégration sans réserve dans les cadres des Compagnies du personnel en grève, soit dix-huit officiers mécaniciens. On compte que la reprise du travail s'effectuera rapidement; certains navires partiront dès ce soir.

De nouveaux conflits surgissent

Marseille, 14 octobre. — Après la solution de la grève des officiers mécaniciens, de nouveaux conflits persistent dans le port de Marseille. Les radiotélégraphistes, réunis ce soir, ont voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant : Les radiotélégraphistes décident : 1. de débarquer de leurs navires le 16 octobre si satisfaction n'est pas donnée aux revendications que la Fédération a présentées en août dernier aux armateurs et à la Compagnie d'exploitation électrique; 2. d'assurer le départ des navires des Compagnies de navigation ayant accepté leurs revendications.

Au cours de la réunion, M. Rivelli, secrétaire général de la Fédération des inscrits maritimes, a donné lecture d'une lettre adressée par lui au commissaire de la marine marchande, déclarant que si les officiers radiotélégraphistes quittent leur bord, les marins de commerce refuseront de partir sans ses officiers, même s'ils sont remplacés par des marins de l'Etat.

D'autre part, les dockers ont décidé pour demain une grève de vingt-quatre heures pour manifester contre les décisions de la commission paritaire.

Des ouvriers et des employés vont entrer au comité d'exploitation des chemins de fer

Paris, 14 octobre. — Le ministre des travaux publics, M. Claveille, prévoit la participation d'un élément nouveau à la direction des Chemins de fer dès la cessation officielle des hostilités. Il se propose en effet, d'introduire dans la commission supérieure qui réglementera et unifiera l'exploitation des Chemins de fer français des représentants des ouvriers et employés des Compagnies

Ce précédent est très important. En même temps qu'ils auront une part de direction, les représentants ouvriers et employés pourront exercer un contrôle, formuler une opinion, et prendront par la même une part de responsabilité.

« Comité d'exploitation » ou « commission de direction », le nouvel organe, dont la création est d'ores et déjà approuvée par le conseil des ministres, sera probablement présidé par un commissaire du gouvernement. Le rôle de cet organe sera de coordonner l'exploitation différente de nos six réseaux et d'assurer la priorité aux transports indispensables à la vie publique.

Le charbon anglais revient

Lorient, 14 octobre. — Immobilisée depuis quinze jours par suite des grèves anglaises, la flotte charbonnière du port de Lorient a repris son trafic. Plusieurs vapeurs et voiliers, venant de Cardiff et Swansea, sont rentrés à Lorient avec un chargement de houille.

Depuis plusieurs jours, la plupart des usines à gaz de la région avaient fermé.

Les transports par chemins de fer des marchandises venant du Midi vont être améliorés

M. Barthe, député de l'Hérault, a reçu du ministre des travaux publics la lettre suivante :

« Vous avez bien voulu vous faire l'interprète des protestations élevées contre la fermeture des gares du réseau du Midi, et vous m'avez demandé de prendre des mesures pour que cette situation cesse aussitôt que possible.

» J'ai l'honneur de vous faire connaître que je transmets l'affaire à la Compagnie du Midi, en lui demandant des explications détaillées au sujet de cette fermeture. J'ajoute qu'un projet de décret qui va être incessamment publié à l'« Officiel » institue, à titre provisoire, un organe de coordination entre tous les réseaux français et précise les conditions exceptionnelles dans lesquelles les fermetures des réseaux ou des gares pourront à l'avenir être autorisées. Je suis persuadé que les dispositions de ce décret seront de nature à sauvegarder complètement les intérêts de la clientèle des chemins de fer.

» Veuillez agréer, etc. »

M. Claveille a déclaré en outre verbalement à M. Barthe que de nouveaux ordres étaient adressés pour faire bénéficier de la priorité de transport les trains formés de wagons réservoirs et wagons plates-formes. Les chambres de commerce, avec la nouvelle réglementation, auront toujours la mission d'répartir les wagons plates-formes, dont le nombre sera sûrement augmenté pour faciliter l'écoulement de la prochaine récolte de vin.

L'incorporation de la classe 1920

Paris, 15 octobre. — Le ministère de la guerre communique la note suivante :

« Un certain nombre de journaux ayant prêté au sous-secrétaire d'Etat à l'administration de l'armée des déclarations qu'il aurait faites à la commission de l'armée de la Chambre sur la date d'incorporation de la classe 1920, M. Abrami fait connaître qu'il n'a été à aucun moment entendu par la commission sur cette question, et qu'il n'a eu à aucun moment l'occasion de lui faire ces déclarations. »

EN ALLEMAGNE

La grève générale à Ludwigshafen

Ludwigshafen, 15 octobre. — Une grève générale d'un caractère purement politique vient d'éclater. Le travail a cessé partout. La circulation des trams est interrompue; tous les magasins sont fermés. Des mitrailleuses ont été mises en position dans quelques quartiers de la ville.

L'état de siège est sur le point d'être proclamé. Ce mouvement semble résulter, comme celui de la Sarre, d'une propagande partie de la rive droite.

AUX ETATS-UNIS

Les retards du traité de paix au Sénat

Washington, 14 octobre. — La commission des affaires étrangères du Sénat, estimant que M. Wilson, vu son état de santé, ne peut s'occuper des affaires de l'Etat, vient d'ajourner « sine die » la discussion de deux résolutions réclamant des informations au président relativement aux droits de la Grèce sur la Thrace et aux rapports sino-japonais.

Les républicains, se basant sur le fait que la Grande-Bretagne, l'Italie et la France ont ratifié le traité de paix, déclarent qu'il est inutile maintenant de se presser, et se montrent très satisfaits du retard apporté aux délibérations.

L'Amérique fait des réserves sur la convention aérienne interalliée

(Service spécial du « Chicago Tribune »)

Paris,

A LA CHAMBRE

Séance de mardi après-midi

Paris, 14 octobre. — Au banc des ministres sont assis MM. Clemenceau, président du conseil; Pams, ministre de l'intérieur. Les tribunes sont combles. On s'attend en effet à une interpellation de M. Aubriot sur la politique générale du gouvernement. Mais, à la surprise générale, le président donne la parole à M. Clemenceau, président du conseil. Le silence se fait, et, de sa place, **M. Clemenceau** s'exprime ainsi :

D'accord avec la commission du suffrage universel, j'ai l'honneur de demander à la Chambre de discuter demain après-midi le projet sur l'ordre et la date des élections.

M. Varenne, président de la commission du suffrage universel : Il est bien entendu que la Chambre ne se séparera pas sans avoir voté les diverses lois électorales qui sont en instance au Sénat. (Très bien.)

M. Aubriot, qui avait déposé il y a quelques jours une demande d'interpellation sur la politique générale du gouvernement, annonce qu'il renonce momentanément à en demander la discussion. Il se réserve, dit-il, de provoquer le débat sur la politique générale lorsque la Chambre aura statué sur le projet fixant l'ordre et la date des élections.

L'indemnité aux combattants de la grande guerre

Sans débat, la Chambre adopte alors la proposition de résolution de MM. Rameil et Auriol tendant à établir une masse commune entre alliés pour indemniser les combattants de la grande guerre. Cette proposition est ainsi conçue :

« La Chambre, confiante dans l'esprit d'équité et de justice des puissances alliées et associées, invite le gouvernement à poursuivre avec elle des négociations en vue d'examiner de concert le principe de l'établissement d'une masse commune entre alliés pour indemniser les combattants de la grande guerre.

La situation de notre artillerie

On reprend ensuite la discussion des crédits additionnels, civils et militaires, applicables à 1919, commencée vendredi matin.

A ce sujet, **M. André Lefèvre** prononce un grand discours sur la situation de l'artillerie.

Il se plaint que la nouvelle organisation projetée retire toute autorité au ministre et compromette ainsi le rôle de premier que plus que jamais le Parlement doit avoir sur notre organisation militaire. A ce sujet, l'orateur rappelle les erreurs commises par l'état-major au sujet de la valeur du canon de 75 et de l'artillerie lourde avant la guerre. Il ajoute que le Parlement n'a jamais ménagé les crédits pour l'armée. Mais la vérité est que nous étions résolument pacifiques et que nous avions des voisins de proie.

M. André Lefèvre se demande ce que nous allons faire de l'énorme matériel que nous avons maintenant.

Passant aux armements allemands, M. André Lefèvre déploie à la tribune un album de chromos édité à Leipzig et qui montre les uniformes de l'artillerie légère et de l'artillerie lourde de la reichwehr, « publiés sans doute avec l'autorisation de M. Tardieu », dit-il. (Rires.) Or, le traité supprime l'artillerie lourde.

Ces renseignements que possède le gouvernement, termine M. Lefèvre, j'ai voulu les faire connaître au pays afin qu'il ne s'endorme pas dans des illusions. (Vifs applaudissements.)

M. Bénazet, rapporteur du budget de la guerre, entreprend un plaidoyer pour repousser cette calomnie que nos parlementaires n'ont pas accordé tout ce qui était nécessaire à la défense nationale.

M. Briand : A la suite de la guerre russo-japonaise, j'avais été frappé de cette insuffisance de munitions, et j'ai demandé des engagements de crédits pour 90 millions, qui ont permis d'avoir au moment de la guerre 1,400 coups par pièce.

M. Bénazet : 1,390 exactement. Le rapporteur ajoute que la difficulté fut de faire comprendre aux états-majors les enseignements des guerres récentes.

Si, en 1912, l'état-major avait été persuadé de l'urgence d'avoir de l'artillerie lourde, vous auriez voté les crédits.

M. de Grandmaison : Ni militaires ni civils ne croyaient à la guerre. Le général Brun, ministre de la guerre, créature de certains partis, disait qu'il n'y en aurait jamais.

M. Bénazet : Cependant il faut dire que les Chambres n'ont pas ménagé l'effort qui leur a été demandé.

A ce moment, se levant de sa place, M. Briand intervient dans le débat.

M. Briand : J'ai été six fois président du conseil avant la guerre, je peux affirmer que jamais je n'ai rencontré de résistance pour les crédits militaires. Ce n'est après réunion du conseil supérieur de la guerre, connaissant la situation en Allemagne, que le gouvernement décida de proposer la loi de trois ans. C'était à la veille des élections : les députés, malgré les récriminations des électeurs, ont suivi le gouvernement. C'est donc une injustice de dire que le gouvernement n'a pas fait son devoir au point de vue militaire.

Du côté des chefs militaires, on a cru à une guerre très rapide durant quelques mois, avec un matériel réduit et des munitions en petit nombre. La vérité est que nous avons eu une guerre de siège qui a déroulé toutes les prévisions des deux côtés, et il a fallu l'épuisement, la famine, le manque de matériel indispensable pour amener l'écroulement de la citadelle. (Vifs applaudissements.)

M. Benazet énumère toutes les dépenses militaires de 1905 à 1911 et de 1911 à 1914, où les crédits ont été beaucoup plus élevés. Non seulement vous avez voté tous les crédits demandés, dit-il, mais des services en ont eu trop, puisqu'il y a eu des annulations. (Applaudissements.)

Après cela, **M. Benazet** conclut qu'il ne restera rien des accusations de ceux qui veulent saper un Parlement républicain qui a donné à la France l'Alsace et la Lorraine. (Applaudissements.)

Les crédits sont ensuite adoptés.

Au début de la séance, la Chambre avait adopté sans débat la proposition de loi de M. Arthur Levasseur et plusieurs de ses collègues tendant à proroger les locations contractées après la déclaration de guerre.

LA HAUTE-COUR se réunira le 23 octobre

Paris, 14 octobre. — La date de convocation de la Haute-Cour est fixée au 23 octobre.

M. Tittoni vient à Paris

Rome, 14 octobre. — M. Tittoni, accompagné de Mme et de Mlle Tittoni, est parti hier soir pour Paris. M. Tittoni s'arrêtera au château royal de San-Ressore pour conférer avec le roi.

Observatoire de la Maison Larghi

Du 15 octobre.

Heures	Ther°	Baro°	Ciel	Vents
Minima de la nuit	10.0	»	»	»
8 heures du matin	11.0	768.0	Nuageux	S.-O.
Midi	14.5	768.0	Dito.	N.-N.-E.
Maxima du jour	16.0	»	»	»

AU SÉNAT

Chambres d'agriculture

Paris, 14 octobre. — Le Sénat adopte, après une courte discussion, le projet de loi déjà voté par la Chambre relatif à la création et à l'organisation des Chambres d'agriculture.

Les motions de réserves au traité de paix

On adopte successivement :

1° La proposition de résolution relative à l'application de l'article 124 du traité de paix (indemnités à accorder pour dommages de guerre aux entreprises coloniales). Cette motion, qui vise spécialement la Ngoko-Sangha, est analogue à celle votée par la Chambre sur la proposition de M. Violette;

2° La proposition de résolution relative au désarmement de l'Allemagne et à l'affectation par priorité à la France des versements faits par l'Allemagne.

Le règlement des transports militaires pendant la guerre

Le Sénat vote ensuite le projet de loi portant ouverture d'un crédit de 683 millions en vue du règlement transactionnel des litiges relatifs à l'exécution des transports militaires sur les grands réseaux de chemins de fer pendant la guerre.

Le sectionnement électoral

Le Sénat discute à son tour le projet tendant à diviser certains départements en circonscriptions électorales pour la nomination des députés.

M. Bérard, rapporteur, demande au Sénat d'adopter le projet tel qu'il a été voté par la Chambre.

M. Favre, sous-secrétaire d'Etat, s'associe au rapporteur pour demander au Sénat de voter sans retard le projet.

Le débat sur les élections

Paris, 14 octobre. — M. Clemenceau, président du conseil, est venu cette après-midi au Sénat pour demander à M. Antonin Dubost la mise prochaine à l'ordre du jour du projet fixant l'ordre des élections.

L'article premier énumérant les départements sectionnés est mis en discussion.

M. Vidal de Saint-Urbain combat le sectionnement de l'Aveyron.

De leur côté, **M. Boivin-Champeaux** proteste contre le sectionnement du Calvados, et **M. Fabien Cesbron** contre celui du Maine-et-Loire.

M. Vidal de Saint-Urbain demande qu'il soit statué séparément pour chaque département.

M. Fabien Cesbron demande le vote par division de l'article premier.

La première partie de l'article premier, c'est-à-dire les mots : « Aucun département ne sera sectionné, à l'exception des départements suivants, » est adoptée.

Le mot « Aveyron » est adopté au scrutin public par 143 voix contre 49 sur 192 votants.

Le mot « Bouches-du-Rhône » est adopté à mains levées.

Le mot « Calvados » est adopté au scrutin public par 138 voix contre 41 sur 279 votants.

Le mot « Loire-Inférieure » est adopté à mains levées.

M. Fabien Cesbron déclare qu'il renonce à demander la suppression du mot « Maine-et-Loire », car cette suppression, dit-il, dérangerait certaines combinaisons dans d'autres départements qui se félicitent de n'être pas sectionnés.

Le mot « Maine-et-Loire » est adopté, ainsi que la fin de l'article 1er et l'ensemble de ce même article.

L'article 2, qui porte que le département du Pas-de-Calais est divisé en deux circonscriptions, est adopté, ainsi que l'ensemble du projet.

LA VIE SPORTIVE

Courses à Enghien

MARDI 14 OCTOBRE

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DU BUGEY (steeple-chase, à vendre aux enchères publiques), 3,000 fr., 3,000 mètres. — 1er, *Verona* (G. Mitchell), à M. L. Davis; 2e, *Chartreuse-Verte* (Morin), à M. A. Harduin; 3e, *Scambietto* (L. Duffourc), à M. L.-M. Rolland.

Non placés : The-Jap (Berteaux), Revolt (G. Hall), dérobé et tombé; Ambulant (Papin).

PRIX DU JURA (haies), 3,000 fr., 2,800 mètres. — 1er, *Galgala* (Bedelourp), à M. G. Lepetit; 2e, *Pelage* (R. Head), à M. P. Baudin; 3e, *Dolce* (Dujardin), à M. L. Fortunet.

Non placés : Le-Triboulet (W. Mitchell), Damblain (Gibert), Nonnain-de-Magny (R. Ferré), Glorieux-V (Ricard), Ivangorod (L. Duffourc), Saint-Romain (Bertoquin), Lois-II (A. Dutton), Pur-Jus (Taburet), tombé Coraggio (Deloime), Lesaca (Semblat), Pindare (T. Robinson), tombé, Tartuffe (Mollard), La-Frileuse (L. Bara).

PRIX DU MACONNAIS (steeple-chase, handicap), 4,000 fr., 3,400 mètres. — 1er, *Cesar-August* (W. Head), à M. Jean Balsan; 2e, *Papas-Chif* (J. Bartholomew), au comte C. de Cambaceres; 3e, *Rip* (F. Rovella), à M. A. Eknayan.

Non placés : Cambay (G. Mitchell), Mameli (W. Mitchell), Asraphel (Semblat), Nereis (P. (Thibault), L'Alma (Bedeloup).

PRIX DE TANCARVILLE

(haies), 10,000 francs, 2,500 mètres.

1. **Gamaches** (G. Mitchell), à M. E. Morgon.
2. **Formol** (A.-V. Chapman), à M. Michel Pantall.
3. **Fantôme-d'Orient** (F. Rovella), à M. A. Eknayan.

Non placés : Sœur-Gaby (Kinght), Qui-y-Pense (Berteaux), Modeste-II (G. Head), Japon (R. Head), Bonnétable (W. Head), L'Oranger (Gabrielly), Le-Murger (W. Mitchell), Jour-de-Gloire (Parfrement), Bobino-II (Prior), Flandre (E. Hardy).

PRIX DU VALMOREY (haies, handicap), 4,000 francs, 3,200 mètres. — 1er, *Totten* (P. Thibault), à M. le vicomte Foy; 2e, *Le-Moussel* (Delolme), à M. André Bézard; 3e, *Green-Gravel* (W. Head), à M. V.-P. Visa.

Non placés : Odin-II (Ricard), Jobard (E. Hardy), Petrograd (Springers), Crown-Again (J. Bartholomew), Hitchy-Koo (Berteaux), Alexander (A.-Bates), Glatic (Bertal).

RÉSULTATS DU PARI MUTUEL

CHEVAUX	PESAGE 10 fr.	Pelouse 5 fr.	CHEVAUX	PESAGE 10 fr.	Pelouse 5 fr.
Vérona G	25 »	12 »	Gamaches G	105 50	41 50
— P	15 50	8 »	— P	38 »	16 »
Chartr.-V. P	28 »	10 50	Formol P	33 »	17 50
Galgala G	64 50	34 50	Fantôme P	55 »	35 50
— P	23 »	13 »	Totten G	54 »	26 »
Pelage P	17 »	10 50	— P	24 50	10 »
Dolce P	235 »	133 50	Le-Moussel P	23 »	12 »
César-Auguste G	33 »	17 »	Green Gravel P	37 »	21 50
— P	16 50	10 »			
Papas-Chif P	29 »	21 50			
Rip P	22 »	16 50			

LE 15e SALON de l'automobile et du cycle

NOMBREUX SONT LES VISITEURS AU STAND BRASIER

Le châssis 18 HP retient tout particulièrement l'attention des connaisseurs. La robustesse des organes, l'accessibilité de toutes les pièces travaillantes, le choix des accessoires, ainsi que la fixation de ces derniers sur une large cuirasse en aluminium poli formant tablier sont particulièrement remarqués.

BORDEAUX

IL Y A UN AN

16 OCTOBRE 1918

Plus de cent villages ont été délivrés dans le Nord. Nous occupons la partie nord de Courtrai. L'agglomération lilloise est attaquée. Sous la pression des alliés, l'ennemi recule partout. Pour la première fois, en Allemagne, on réclame l'abdication du kaiser et du kronprinz.

Les FAITS LOCAUX

Les liaisons dangereuses !

Un Marseillais de passage à Bordeaux, descendu dans un hôtel du cours de la Marne, fait connaissance mardi avec deux femmes de mœurs faciles qui l'accompagnèrent dans son appartement. Peu après leur départ, il constata la disparition d'une somme de 180 francs qu'il avait serrée dans une poche de son gilet.

Le Marseillais est allé aussitôt conter sa mésaventure au commissaire de police du onzième arrondissement. « C'est la première fois, s'est-il écrié, que je suis entolé ».

Hélas ! tout arrive dans la vie, même les choses qu'on ne désire pas !

L'œil de la police

Au cours de la surveillance exercée mardi soir dans le centre de la ville par la police, celle-ci a dressé vingt-deux contraventions pour défaut de lumière.

Ces vingt-deux procès-verbaux se répartissent comme suit : 12 cyclistes, 6 conducteurs de charrettes, 1 camionneur, 2 chauffeurs d'autos américaines et 1 chauffeur d'automobile française.

— D'autre part, procès-verbal a été dressé contre la femme Gabrielle D..., de passage à Bordeaux, pour tromperie sur la qualité d'un article qu'elle voulait vendre. (Elle offrait aux clients des peaux chamoisées pour des peaux de chamois).

Dans la Garonne

Le matelot Henri Guibert, du vapeur « Vigilant », était entouré, mardi, par quatre individus qui tentaient de le dévaliser. Cette scène se passait en plein jour, sur le bord du fleuve, en face de la gare d'Orléans.

En voulant se dégager, le matelot tomba dans la rivière. Il put aussitôt repêché par des témoins; en raison de son état, il a été transporté à l'hôpital Saint-André.

Il est superflu d'ajouter que les agresseurs s'enfuirent dès qu'ils virent leur victime tomber à l'eau. Le signalement qu'on a d'eux permettra, croit-on, de les retrouver facilement.

Bordeaux la nuit

Cinq individus inconnus ont attaqué mardi soir, rue Vauban, M. Alfred Badetz, âgé de vingt-huit ans, cantonnier de la ville, demeurant cours du Maréchal-Petain, et lui ont volé son portefeuille contenant 85 fr.

— Aux abords de la place Bourgogne, deux Arabes, un civil et un militaire, ont assailli le tirailleur annamite Van-Co, détaché au centre des bois, quai Deschamps, et lui ont enlevé son porte-monnaie dans lequel était une somme de 58 francs.

— Enfin, mercredi soir encore, M. Jean Dorne, lieutenant au long cours, passant quai Armand-Lalande, a été victime de deux rôdeurs qui l'ont débarrassé de son portefeuille renfermant 23 francs.

Série d'accidents

En gare du Midi

M. Jean Montus, âgé de quarante-trois ans, demeurant rue des Truffières, 32, employé à la Compagnie du Midi, a été heurté par une rame de wagons; il a eu les jambes fracturées.

Le blessé a été transporté à l'hôpital Saint-André.

Cours Victor-Hugo

Vers quatre heures du soir mardi, une collision s'est produite cours Victor-Hugo, à l'angle du cours Pasteur, entre un camion-auto que conduisait M. Boniy, âgé de cinquante-cinq ans, demeurant rue Roullet, 41, et une automobile qui pilotait M. Jean Ballard, mobilisé au camp de Souges.

M. Boniy a été projeté sur la chaussée; il se plaint de douleurs internes.

Place de la République

La police a fait admettre à l'hôpital Saint-André le manœuvre Abel Lagarde, âgé de vingt-huit ans, sans domicile fixe, qui, en tombant d'un tramway, s'est fracturé la jambe gauche.

Brevet supérieur

Aspirantes admises définitivement : Lire Cherbouquet-Faugère au lieu de Cherbouquet.

Contre la vie chère

Ce que le consommateur doit savoir

Les « **Pêcheries de l'Atlantique** » ouvriront un nouveau comptoir de vente directe au consommateur sur le marché de LERME le vendredi 17 octobre.

AU PALAIS

Cour d'assises de la Gironde

Session du quatrième trimestre 1919

Rôle des affaires

Voici la liste des affaires qui seront soumises au jury de la Gironde au cours de la session d'assises qui s'ouvrira à Bordeaux lundi prochain 20 octobre, sous la présidence de M. le conseiller à la cour d'appel Cambecèdes, assisté de ses collègues MM. Cambours et Arnaudin :

Lundi 20. — Charles Guérin, François Dedecker : vol qualifié. Cinq témoins. Arrondissement de Bordeaux. Ministère public, M. l'avocat général Baraduc. Défenseur, Me Fonade.

Mardi 21. — Joseph Darquitain : meurtre et coups et blessures volontaires. Cinq témoins. Arrondissement de Bordeaux. Ministère public, M. Baraduc.

— Prosper Lafitte : vol qualifié, meurtre et tentative de meurtre sur des agents de police. Neuf témoins. Arrondissement de Bordeaux. Minisère public, M. Baraduc. Défenseur, Me Chalès.

Mercredi 22. — Jean Perpigna-Jubin : attentat à la pudeur sans violences. Deux témoins. Arrondissement de Bordeaux. Ministère public, M. l'avocat général Lamothe. Défenseur, Me Odin.

— Augustine Faux : infanticide et suppression d'enfant. Huit témoins. Arrondissement de Lesparre. Ministère public, M. Lamothe.

Jeudi 23. — Joseph Joubert : faux et usage de faux en écriture authentique et publique. Un témoin. Arrondissement de Bordeaux. Ministère public, M. Baraduc. Défenseur, Me Odin.

— José Lassassoa et Marie Ferrand, femme Dupuch : incendie volontaire. Sept témoins. Arrondissement de Libourne. Ministère public, M. Baraduc. Défenseur, Me Fonade.

Vendredi 24. — Jean Audoire : faux et usage de faux en écriture de commerce. Cinq témoins. Arrondissement de Bordeaux. Ministère public, M. Lamothe.

— Mathieu Barthcrotte, dit Timothée : faux et usage de faux en écriture authentique et publique et contrefaçon des sceaux d'une autorité publique. Quatorze témoins. Arrondissement de Libourne. Ministère public, M. Lamothe. Défenseur, Me Peyre cave.

Samedi 25. — Marcel Latin, Mohamed Arbi ben Bouza, Lucie Cossic, femme Orange : vol qualifié, recel et tentative de meurtre sur des agents de police. Cinq témoins. Arrondissement de Bordeaux. Ministère public, M. Baraduc. Défenseurs, Mes Brouillaud, Valot et Cluzan.

Lundi 27. — Auguste Lamer, Joseph Desrozier, Albert Castanié : vol qualifié. Cinq témoins. Arrondissement de Bordeaux. Ministère public, M. Baraduc. Défenseur, Me Chauliac.

Mardi 28. — Stravo Culeppi : bigamie. Deux témoins. Arrondissement de Libourne. Ministère public, M. Lamothe. Défenseur, Me Laborderie.

— Jeanne Prévot, veuve Dupuy : meurtre. Six témoins. Arrondissement de Bordeaux. Ministère public, M. Lamothe.

Mercredi 29. — Julia Catala : mutilation volontaire. Six témoins. Arrondissement de Libourne. Ministère public, M. Baraduc. Défenseur, Me Chalès.

— Marcel Billiaud : meurtre. Six témoins. Arrondissement de Bordeaux. Ministère public, M. Baraduc.

Jeudi 30. — Théophile Noël, Henri Puig, Dominique Lafée, Jean Lissalde, Marie Vié, femme Berty; Inès Guionnet, Jean Audoin, Jeanne Bordes, veuve Lespès, Germaine Elie : vols qualifiés et recel. Vingt-huit témoins. Arrondissement de Bordeaux. Minisère public, M. Lamothe. Défenseurs, Mes Pierre Guillemon, Bonafous, Turpaud, Cluzan, Vogée-Darasse, Chancogne.

LES THÉATRES

GRAND-THEATRE

Et puis voici « les Huguenots ». Soirée reposante sinon pour la troupe du moins pour le vieil habitué. Avec cette grande machine sonore, dont les pièces et morceaux sont un objet de vénération familiale depuis plus de quatre-vingts ans, il sait où il va. Sans crainte de couper une phrase par des bravos inopportuns, il peut manifester son enthousiasme de façon bruyante. Tandis que dans les opéras modernes, n'est-ce pas !... Avec Meyerbeer, il est chez lui. Aux coins connus de la partition, il épie les chanteurs, les juge et les applaudit suivant un rite depuis longtemps établi. Ne critiquons pas trop cependant le vieil habitué; il est routinier, mais respectable. Il paie sa place au guichet, et grâce à cette précieuse collaboration financière, une direction active et intelligente (comme c'est le cas ici) peut monter des œuvres propres à grandir le renom d'un théâtre et à satisfaire les délicats. Ils ont été satisfaits, très satisfaits, mardi soir, tous les antiques mélomanes et, aussi, pourquoi le céler, toute la masse des néophytes qui s'étageait des fauteuils aux cintres.

L'expérience de mardi a donc été décisive et a démontré péremptoirement que les « voix » de notre compagnie lyrique sont d'une solidité et d'une qualité telles que les épreuves les plus ardues ne sauraient les éprouver. Elles ne connaissent aucune restriction.

C'est ainsi que M. Lemaire semble pouvoir légitimement s'attribuer la devise de Fouquet : « Quo non ascendam ? » Il monte à l'assaut des sommets les plus escarpés avec la tranquille audace d'un artiste conscient de sa force et musicalement organisé, sans toutefois que son ardeur intelligente exclue l'expression. Mlle Demougeot prête à Valentine, outre sa plastique imposante, des accents pathétiques fort impressionnants. Nous avons loué en d'autres circonstances la technique de cette intéressante artiste. Là encore elle se manifeste pour le plus grand bien de l'œuvre. La reine Marguerite se présentait sous les traits gracieux de Mlle Nadiany. Les débuts de cette cantatrice ont produit la plus heureuse impression, tant par la virtuosité délicate qu'elle a déployée que par la netteté de sa diction et son jeu expressivement nuancé. M. Nicolas Lassalle fut un Marcel de voix solide et d'allure robuste. M. Mazens, dans le comte de Nevers, se montra l'artiste parfait, déjà apprécié et adopté par le public comme M. Lasserre du reste qui est un Saint-Bris excellent. Mlle Treps mérite aussi une mention pour ses débuts dans le rôle du page Urbain. Malgré une émotion fort explicable, elle a gentiment lancé le salut aux nobles seigneurs. Cette politesse lui valut celle de l'auditoire qui a non moins gentiment applaudi. Le reste de l'interprétation était confié à MM. Révaldi, Ricard, Négrié, Cormerais, etc. Cette énumération sommaire permet de constater que la direction tient à ce que « l'homogénéité » si longtemps poursuivie soit une des fondamentales qualités de ses spectacles. Les pas et divertissements réglés par M. Laffont sont agréables et mouvementés. L'art classique de Mlle Mady Pierozzi et la fantaisie capricante de Lia Maritza en sont un des principaux attraits. Les chœurs furent encore à l'honneur.

C'est M. E. Henry Petit qui dirigeait l'orchestre avec précision et énergie. Il a fait applaudir la partition mélodramaticoromantique de Meyerbeer. Le vieux maître, là-haut, a dû être sensible à cet hommage; comme il aurait été sédui, s'il l'avait entendu, par le jeu et le son de l'altiste E. Feillou, qui accompagna la romance du ténor au premier acte.

L'auditoire était nombreux, avons-nous dit. Il a été chaud et vibrant. Il a fait relever plusieurs fois le rideau, notamment au quatrième acte, et a longuement acclamé les artistes.

H. B.

Mercredi, à 8 heures, deuxième représentation de « Manon », avec Mlle Marie Tissié, de l'Opéra-Comique, dont le talent de chanteuse et d'artiste s'est délicieusement affirmé à la première.

M. Paul Sterlin débutera dans le rôle de des Grieux, ayant à ses côtés MM. Lasserre, Barreau, Laroche et tous les excellents artistes qui ont assuré l'interprétation hors de pair de samedi dernier.

Vendredi : « Lackmé », en soirée de gala.

Samedi : « Carmen ».

APOLLO-THEATRE

« Flup !... » l'opérette nouvelle à grand spectacle; vu son importance de mise en scène, commence tous les soirs à 8 h. 30 précises. « Flup !... » est un grand spectacle de familles qui peut être applaudi par tous, petits et grands, avec un égal plaisir. — Dimanche, ma tinée. On joue pour les 10 représentations. S'adresser au hall du Théâtre-Français, de 10 h. du matin à 6 h. du soir.

THEATRE DES BOUFFES

Vendredi, samedi, dimanche, lundi, « Mon Ami Teddy », la jolie comédie en trois actes, interprétée par les artistes de la tournée Savoy Théray, avec Suzanne Golstein et Maurice Vouthier en tête. « Mon Ami Teddy » est de l'amour, de la bonne humeur, de l'ironie et du rire. Le spectacle est terminé par « la Petite Bonne sérieuse. Location ouverte. — Dimanche, matinée.

TRIANON-THEATRE

Mercredi, jeudi (matinée et soirée), trois dernières représentations de la remarquable comédie d'Alfred Capus « Notre Jeunesse », avec une interprétation de premier ordre. Se hâter de louer pour ce délicieux spectacle de famille.

Vendredi, première du « Fils surnaturel », comédie-bouffe en trois actes, de Grenet-Dancourt et Maurice Vaucaire.

SCALA-THEATRE

« Enfin, seuls ! ». — A la troupe d'élite déjà signalée, il faut ajouter Mme Jane Déany, superbe chanteuse; la gracieuse divette Manon Olva et les Mitchell Girls. Vendredi, première.

ALHAMBRA-THEATRE

Tous les soirs, sur la scène : « C'est un Amour ! » revue de M. Fontenay, interprétée par Malbert et MM. W. Garrigue, Ramos, Busquet, Reinal et MM. Chabry, Delcher, Déroye.

ALCAZAR

Samedi 18 et dimanche 19 octobre, « la Mioche », avec la petite Cerny, dans le rôle de la Mioche.

SPECTACLES

MERCREDI 15 OCTOBRE

GRAND-THEATRE. — 8 h. : Manon.
APOLLO. — 8 h. : Flup !
TRIANON. — 8 h. 30 : Notre Jeunesse.
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : C'est un Amour ! revue.
SKATING-PALACE. — Patinage et bal à 8 h. 30.

THEATRE GIRONDIN (chemin de Pessac)
Jeudi, à 2 h. 30 et 8 h. 30 : « Justicier », int., etc.

COMMUNICATIONS

GROUPEMENTS CORPORATIFS

SYNDICAT DES OFFICIERS MECANICIENS BREVETES DE LA MARINE DU COMMERCE DE BORDEAUX (40, quai des Chartrons). — Réunion générale mercredi 15 octobre, au siège, à 17-19 heures.

OUVRIERS COIFFEURS-POSTICHEURS. — Réunion générale le 16 courant, à 21 heures, Bourse du travail.

ANCIENS MILITAIRES

ASSOCIATION AMICALE ET MUTUELLE DES PRISONNIERS DE GUERRE, DES FAMILLES DE DISPARUS ET MORTS EN CAPTIVITE. — La délégation de Paris étant rentrée, une assemblée générale aura lieu à l'Athénée municipal, amphithéâtre, le dimanche 19 octobre, à 9 heures. Présence obligatoire. Ordre du jour : compte rendu de la délégation et de la coopérative; paiement des cotisations et adhésions, de 9 à 10 heures.

ASSOCIATION AMICALE DES COMBATTANTS DE 1870-1871. — Réunion des diverses Sociétés de médaillés de 1870-1871 le dimanche 19 octobre courant, à deux heures du soir, à l'Athénée municipal.

ASSOCIATIONS DIVERSES

ASSOCIATION DE PATRONAGE DES JEUNES FILLES AVEUGLES DE TALENCE-BORDEAUX. — Les membres et amis de l'Œuvre des jeunes filles aveugles de Talence-Bordeaux sont priés d'assister à l'assemblée générale de l'Association qui aura lieu le vendredi 17 courant, à dix-sept heures et demie, 45, rue Calvé.

SOCIETES SPORTIVES

FEDERATION CYCLISTE DU SUD-OUEST. — Tous les coureurs ayant participé aux championnats et au Grand-Prix Fédéral sont invités à retirer leur prix jeudi 16 courant, à 21 heures, au siège de la Fédération, café Français.

A. S. P. T. T. — Les joueurs des équipes 1re, 2e, 3e, sont convoqués pour jeudi 16 courant, à vingt heures et demie, au Central, rue Judaïque, 15.

Des cours pratiques et théoriques seront faits par MM. Larrouture et Bonnet.

A. S. Carde. — Jeudi, à 17 h. 30, réunion des joueurs, 33, quai de Queyries. Présence indispensable de tous les joueurs, en vue du match de dimanche prochain contre l'A. S. P. T. T.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

« Le Ménestrel », le très important journal hebdomadaire de musique et théâtres, dont la publication avait été interrompue par la guerre, va paraître de nouveau le vendredi de chaque semaine, à partir du 17 octobre. Directeur, Jacques Heugel. Bureaux, 2 bis, rue Vivienne.

NAOL LE MEILLEUR CIRAGE A LA CIRE *Usines à Courbevoie*

CHRONIQUE MARITIME

COURRIER DE L'AMERIQUE DU SUD

Le paquebot « Lger », commandant Duboscq de la Compagnie Sud-Atlantique, parti de Buenos-Ayres le 29 août, a fait une longue escale à Montevideo, où il a embarqué 3,000 tonnes de viande, est arrivé à Bordeaux, mercredi, à neuf heures, après avoir touché Rio, Dakar et Lisbonne. Il s'est amarré au quai Carnot.

La traversée s'est effectuée dans de bonnes conditions; à bord, on compte 180 passagers, dont 120 de cabine.

Au nombre des voyageurs de marque, citons : MM. Pollio, consul de France à la Plata; Parreiras, peintre brésilien, délégué de la Société des beaux-arts de France; Lima et Alipio di Primio, officiers brésiliens, en mission près du gouvernement français.

COURRIER DU MAROC

Le paquebot « Martinique », commandant Thomas, de la Compagnie Générale Transatlantique, venant de Mazajan et Casablanca, est monté à Bordeaux, mercredi, à neuf heures, et s'est amarré au poste 1 du quai Carnot.

La traversée a été excellente; on compte à bord 260 passagers, dont 111 de chambre; parmi ces derniers, un groupe de 50 officiers et sous-officiers; 118 soldats occupaient l'entrepont.

Au nombre des passagers de cabine, citons : MM. Franchant de Lunel, inspecteur des beaux-arts au protectorat; Morin de Limlay, agent général de la Compagnie Transatlantique à Casablanca; Jouandeau, inspecteur des chemins de fer Paris-Orléans, en voyage d'étude au Maroc, afin d'établir des communications rapides et directes entre l'empire chérifien et la Métropole, et notre concitoyen, M. Damas, commerçant.

DEPARTS DES COURRIERS D'OUTRE-MER

Courriers à poster vendredi 17 octobre pour les destinations suivantes :

Bastia, départ de Marseille le 19 octobre.
Alger, départ de Port-Vendres le 19 octobre.
Port-Saïd, Aden, Bombay, la Chine et le Japon, départ du paquebot « Kaiser-Hind », de Marseille le 19 octobre.

SAVON du CONGO *Blanchisseur du Teint* VICTOR VAISSIER

PLUS DE CHEVEUX GRIS, PLUS DE TRACAS POUR LES NUANCES. Avec LE COLORAT, teinture inoffensive à base de henné, on obtient toutes les couleurs. Se vend et s'applique par des spécialistes chez le seul dépositaire : HENRY, 45, cours du Chapeau-Rouge, Téléphone 10.71, Bordeaux.

MESNARD 14, Place Gambetta (angle Porte-Dijeaux) MARBRES DE CARRARE

ÉTAT CIVIL

DECES du 14 octobre

Jean Bonnet, 2 ans, rue du Pas-St-Georges 4.
Jean Olié, 70 ans, rue Arago, 32.
Veuve Escalas, 78 ans, rue Bonnefin, 52.
Jean Signorell, 78 ans, rue Saint-Vincent-de-Paul, 22.

CONVOI FUNÈBRE Mme Signorell, M. Pierre Cotti, les familles Signorell, Cotti, Grisch, Ghisletti, Crapp et Bartoli prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean SIGNORELL,

leur époux, oncle, beau-frère, cousin et ami, qui auront lieu le jeudi 16 octobre, en l'église Sainte-Croix.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Saint-Vincent-de-Paul, 22, à neuf heures et demie, d'où le convoi partira à dix heures.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

Le comité de la Société Suisse de bienfaisance de Bordeaux prie les membres de la Société d'assister aux obsèques de leur regretté compatriote,

M. Jean SIGNORELL.

Pompes funèbres gén., 121, c. Alsace-Lorraine.

SERVICES TABLE ARGENT SERVAN Bijoutier-Orfèvre BORDEAUX

CONVOI FUNÈBRE M. Sylvain Cluzeau, M. et Mme Alexandre Cluzeau, les familles H. Bernard, Salas, Moulinier, Boucheron et Diot prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Sylvain CLUZEAU,

leur épouse, mère, belle-mère, tante et cousine, qui auront lieu le jeudi 16 courant, en l'église Saint-Pierre.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de la Devise, 18, à sept heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à sept heures trois quarts.

Pompes funèbres gén. 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Camille Dulor et leurs enfants, M. Jean Dulor, M. et Mme Paul Granier, les familles Girault, Grenier, Ducuron, Grimaldi et J. Granier prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Paul-Georges DULOR,

décédé à l'âge de onze mois,

leur fils, frère, petit-fils, neveu, petit-neveu et cousin, qui auront lieu le jeudi 16 octobre, en la basilique Saint-Seurin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de Fleurus, 30, à huit heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. Albert Fimbel, M. Urbain Griffuel, Mme Griffuel, née Germaine Fimbel et leur fils; MM. André et René Bickel, Mlles Marthe, Marguerite et Gabrielle Aufauvre, les familles Fimbel (de Paris et d'Alsace) ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Eugène FIMBEL,

courtier-juré d'assurances,
décédé à l'âge de 69 ans,
muni des sacrements de l'Eglise,

leur père, beau-père, grand-père, oncle et cousin, et vous prient de leur faire l'honneur d'assister à ses obsèques qui auront lieu le vendredi 17 courant, en la basilique Saint-Seurin.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse, à neuf heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à dix heures.

Le présent avis tiendra lieu de faire part.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve A. Miot, Mlle S. Miot, M. et Mme Arthur Gardès, M. et Mme A. Mosser et leurs enfants, M. et Mme J. Mosser et leurs enfants, Mme veuve Briau et ses enfants, les famil